

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DU SAGE GOLFE DU MORBIHAN ET RIA D'ETEL

Le comité syndical du Syndicat Mixte du SAGE du Golfe du Morbihan et de la Ria d'Étel, légalement convoqué le 7 janvier 2021, s'est réuni le 14 janvier 2021 à 18 heures, à l'espace des Chênes à Crac'h.

Présents – Membres Titulaires (13) : AUDIC Annie, GASTINE Roland, LE DELEZIR Ronan, LE JEAN Pascal, RIO Aurélie, CHENOT Noëlle, DREVES Yves, EVENO Thierry, GUERNEVE Michel, LE TRIONNAIRE Loïc, BERNARD Dominique, PRADO Brigitte, TRIBALLIER Joël

Présents – Membres Suppléants (2) : GOURDEN Jean-Pierre, LE BLIMEAU Didier

Absents excusés – Membres Titulaires (4) : LE CHAT Sophie, LE FLOCH Elodie, HERRISSON Pascal, LE LUHERNE Nathalie (pouvoir donnée à GUERNEVE Michel)

Absents excusés – Membres Suppléants (15) : CODA POIREY Hélène, COJAN Olivier, HINGRAY Diane, VALLEIN Franck, LE CALVE Pascal, DERBOIS Guy, THEPAUT Gérard, LE GOFF-CARNEC Nadine, LOHEZIC Martine, ALLAIN-LE PORT Anita, JAHIER Freddy, LE RAY Pierre, BONHOMME Jean-Michel, NICOLAS Armelle, LE PENHUIZIC Patrice

Excusé : Mr Denis L'ANGE, Trésorier

Secrétaire de séance : Ronan LE DELEZIR

Délibération du 14 janvier 2021

CS-2021-04 – Affaires Générales – Élection du Vice-président

Vu les articles L 5211-2 et L5211-10 du CGCT,

Vu la délibération CS-2021-02 : Affaires Générales – Détermination du nombre de Vice-présidents, actant que le nombre de Vice-présidents est de 1,

Il convient de procéder à l'élection selon le mode de scrutin et selon les mêmes conditions de quorum que le Président.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions règlementaires.

Le Président demande s'il y a des candidats.

Élection du Vice-président :

→ **Candidat** : M Ronan LE DELEZIR

→ **Premier scrutin** : le dépouillement des scrutins donne le résultat suivant :

- Nombre de bulletins dans l'urne : 16
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 16

Résultat obtenu :

Monsieur LE DELEZIR Ronan : 16 voix
Monsieur LE DELEZIR Ronan **ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Vice-président, et déclare accepter d'exercer cette fonction.**

Le Président,
MICHEL GUERNEVE



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "M. Guerneve", written over the stamp.